



## **APPEL D'OFFRES N° 460**

### **Fourniture de service pour l'excavation et le conditionnement des déchets accumulés au Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR)**

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour l'excavation et le conditionnement des déchets accumulés au Centre de gestion des matières résiduelles (CGMR).

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient, de même que tout document additionnel qui y est lié peuvent être obtenus par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) dont l'adresse est : <https://www.seao.ca>, à compter du vendredi 17 février 2023.

Les soumissions seront reçues jusqu'au jeudi 16 mars 2023, à 15 h (heure de l'Atlantique), et elles doivent être transmises dans une enveloppe scellée portant la mention « **Appel d'offres n° 460 – Fourniture de service pour l'excavation et le conditionnement des déchets accumulés au CGMR** », à l'attention du Service du greffe, à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les soumissions peuvent également être déposées par voie électronique à partir du SEAO, conformément aux directives indiquées à cet effet au devis. Il est important de noter qu'une seule soumission doit être reçue. Le soumissionnaire a toutefois le choix de faire parvenir sa soumission selon l'un ou l'autre des 2 modes de transmission proposés.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 5.

Pour être considérée, toute soumission doit :

- être remplie sur le bordereau de soumission officiel;
- être conforme aux devis et documents de soumission;
- être accompagnée d'une garantie de soumission, équivalant à 10 % du prix soumis avant taxes, sous forme de chèque visé ou cautionnement émis par une compagnie d'assurances autorisée par l'Inspecteur général des institutions financières;

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 17 février 2023

Andrée-Maude Renaud, greffière